



Plan d'actions Alimentaire Local et Durable - PALD



De la Commune de Saint-Genès-Champanelle

Décembre 2021

Antoine Mercier



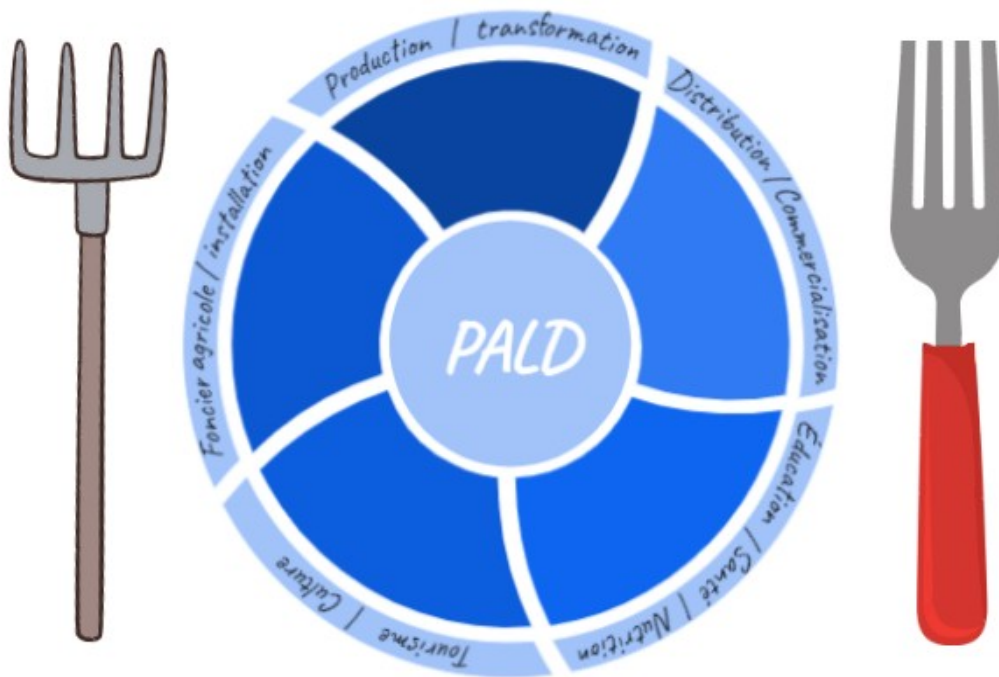
*sous la Direction de Cécile Birard, Adjointe à l'environnement et au développement Durable
et de Régine Bruguière, Adjointe à l'enfance et aux affaires scolaires*

Sommaire

1. CADRE ET CONTEXTE.....	2
2. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	3
3. GOUVERNANCE.....	5
4. STRATÉGIE ÉLABORÉE À PARTIR DE L'ANALYSE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL.....	6
SYNTHÈSE SOUS FORME AFOM.....	6
ENJEUX DU TERRITOIRE.....	7
AXE 1 : DÉVELOPPER LES CIRCUITS-COURTS.....	8
AXE 2 : GARANTIR UNE ALIMENTATION DURABLE EN RESTAURATION.....	9
AXE 3 : SENSIBILISER LES PUBLICS AUX ENJEUX DE L'ALIMENTATION DURABLE.....	10
5. LE PLAN D' ACTIONS.....	11
6. FICHES ACTION.....	11
ACTION 1 : SÉCURISER LE FONCIER AGRICOLE.....	12
ACTION 2 : FACILITER L'INSTALLATION DE PORTEURS DE PROJETS AGRICOLES EN CIRCUITS COURTS.....	13
ACTION 3 : COLLABORER SUR LA FAISABILITÉ DE CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ MÉLANT PUBLIC-PRIVÉ LIÉE AUX ACTIVITÉS AGRICOLES.....	14
ACTION 4 : COLLABORER POUR CRÉER DES ESPACES TEST AGRICOLES.....	15
ACTION 5 : ACCOMPAGNER LES ACTIONS COLLECTIVES LIÉES À L'AGRICULTURE SUR LA COMMUNE.....	16
ACTION 6 : ACCOMPAGNER DES ACTIONS DE PRODUCTION COLLECTIVE ENTRE HABITANTS AU SEIN DE JARDINS-POTAGERS-VERGERS PARTAGÉS.....	17
ACTION 7 : COLLABORER AVEC LES ACTEURS DE LA FILIÈRE POUR LA MISE EN PLACE D'UN ATELIER DE TRANSFORMATION.....	18
ACTION 8 : PÉRENNISER LE MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX ORGANISÉ PAR LES PANIERS CHAMPANELLOIS.....	19
ACTION 9 : MULTIPLIER L'OFFRE DE VENTE LOCALE DE PRODUITS LOCAUX ET BIOLOGIQUES.....	20
ACTION 10 : ORGANISER LES SERVICES À LA CANTINE POUR LIMITER LE GASPILLAGE.....	21
ACTION 11 : ADOPTER UN PLAN ALIMENTAIRE DURABLE ET ÉQUILIBRÉ DES MENUS À LA CANTINE ET FAVORISER LE « BIEN MANGER ».....	22
ACTION 12 : COLLABORER SUR L'APPROVISIONNEMENT ET LES MENUS AVEC D'AUTRES STRUCTURES DE LA COMMUNE.....	23
ACTION 13 : CO-CONSTRUIRE ET METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS ÉDUCATIVES À L'ALIMENTATION DURABLE.....	24
ACTION 14 : ORGANISER DES ACTIONS CITOYENNES.....	25
ACTION 15 : FAVORISER DES ACTIVITÉS COLLECTIVES DE TRANSFORMATION AVEC LES HABITANTS.....	26

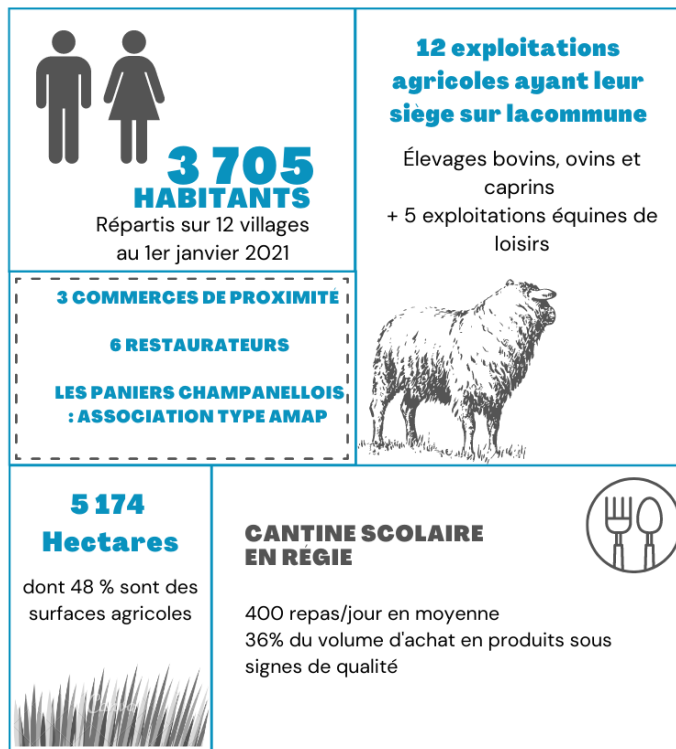
1. Cadre et contexte

La durabilité du système agroalimentaire territorial est au cœur des problématiques actuelles, dans un contexte de changements multifactoriels. Les régimes alimentaires durables ont été définis d'une manière consensuelle par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) comme « *[contribuant] à protéger et à respecter la biodiversité et les écosystèmes, [étant] culturellement acceptables, économiquement équitables et accessibles, abordables, nutritionnellement sûrs et sains, et permettant d'optimiser les ressources naturelles et humaines* ». Pour y parvenir, des changements structurels du système alimentaire sont nécessaires, ce qui implique une myriade d'acteurs dans toutes les dimensions que revêt l'alimentation durable.



Dans ce large champ d'actions, les évolutions pour tendre vers ces systèmes alimentaires durables et soutenables s'orientent au travers d'une volonté et d'une guidance politique. Ainsi les élus de la commune de Saint-Genès-Champanelle ont souhaité construire et mettre en œuvre un Plan d'actions Alimentaire Local et Durable (PALD) de façon participative, qui porte tant sur le développement économique durable et local que sur les dimensions écologiques et sociales du territoire.

Le territoire de Saint-Genès-Champanelle :

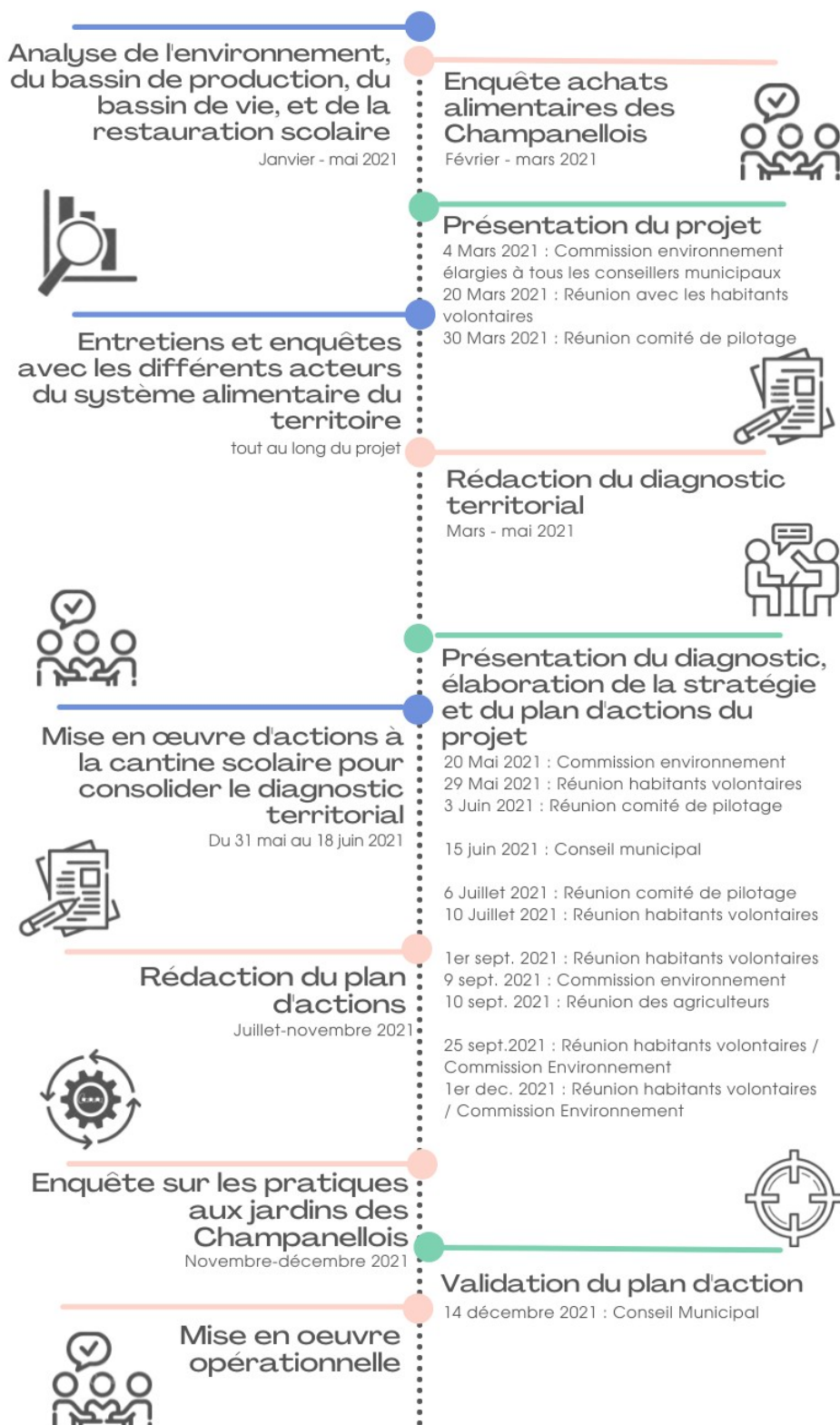


2. Démarche méthodologique

Afin de mener à bien ses engagements, le conseil municipal a décidé le 15 septembre 2020 de signer une convention de stage de 6 mois avec un étudiant dans le cadre du diplôme universitaire « chef de projet en alimentation durable, option collectivité territoriale ». Ce stage vise la construction du projet alimentaire durable de la commune comprenant la réalisation d'un diagnostic territorial sur le volet agricole et alimentaire, et l'élaboration du plan d'actions pour répondre aux objectifs initiaux :

- 1) Développer des circuits courts
- 2) Réimplanter une exploitation maraîchère
- 3) Approvisionner la restauration collective en 100% local et bio
- 4) Sensibiliser le public à la production alimentaire durable et au bien manger
- 5) Réduire le gaspillage alimentaire et développement du compostage
- 6) Mettre en place une gouvernance alimentaire inter-acteurs

- Étapes méthodologiques
- Étapes de gouvernance inter-acteurs
- Étapes du projet



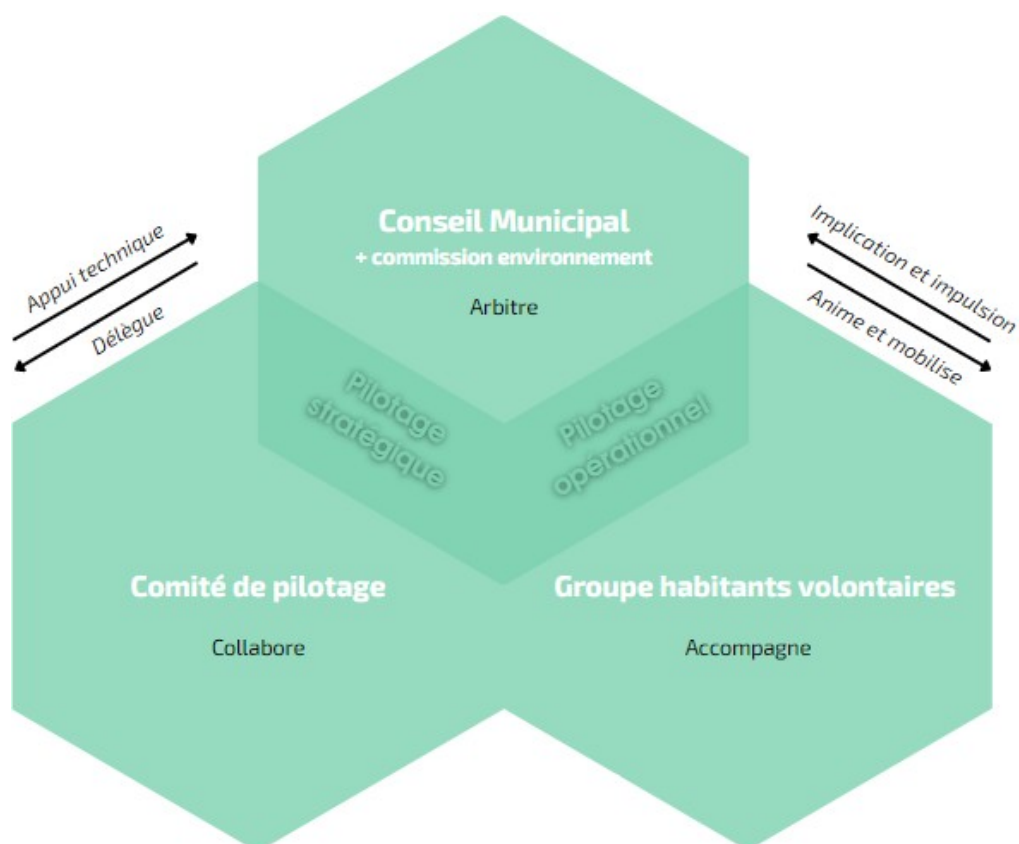
3. Gouvernance

Figurant dans leurs objectifs, les élus de la commune ont souhaité mettre en œuvre une gouvernance territoriale partagée autour des enjeux alimentaires et construire le projet de manière concertée. Ainsi, trois instances composent la gouvernance inter-acteurs :

- **Le comité de pilotage** ; les partenaires potentiels du territoire ont tout d'abord été identifiés, puis sollicités et rencontrés individuellement pour échanger sur le projet et recenser les données disponibles ou à venir pour élaborer le diagnostic puis définir le plan d'actions et suivre sa mise en œuvre.
- **Le groupe d'habitants volontaires** ; un appel à manifestation d'intérêt a été lancé auprès des habitants via le bulletin municipal de janvier 2021 en vue de rassembler un groupe de champanellois volontaires pour prendre part au projet. Une douzaine d'habitants participent ainsi à ce groupe.
- **La commission environnement** ; la commission environnement composée d'élus du conseil municipal prépare en amont les décisions prises par le Conseil Municipal.

Un groupe de travail spécifique a été constitué avec les responsables du service de la restauration scolaire et du service périscolaire afin de mettre en œuvre les actions à la cantine scolaire.

De même, un suivi plus quotidien du projet est assuré conjointement par les élus adjointes en charge de l'enfance et des affaires scolaires et de l'environnement et du développement durable, en lien avec le stagiaire durant la phase d'élaboration du projet.



4. Stratégie élaborée à partir de l'analyse du diagnostic territorial

Synthèse sous forme AFOM

ATOUS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> . Identité rurale du territoire conservée présence d'agriculteurs et d'importantes surfaces exploitées avec des structures paysagères et des sols préservés 	<ul style="list-style-type: none"> . Population agricole en baisse, morcellement parcellaire et faible diversité de production locale (cessation de l'activité de maraîchage) . Absence atelier de découpe et outils de transformation 	<ul style="list-style-type: none"> . Analyse du foncier mobilisable pour des porteurs de projets agricoles . Projet d'atelier de découpe en lien avec l'abattoir de l'INRAe en partenariat avec Dôme Sancy Élevage . Disponibilités surfaces jardins agrément 	<ul style="list-style-type: none"> . Concurrence/Pression foncière pour les usages agricoles . Peu de structuration des filières et débouchés locaux . Peu ou pas de repreneurs d'exploitations agricoles . Freins création d'outils collectifs (investissement, coopération, ...)
<ul style="list-style-type: none"> . Acteurs impliqués sur l'alimentation durable (réceptivité, sensibilité des habitants, adhérents Paniers Champanellois, personnel communal, agriculteurs en vente directe, épicerie, PAT Grand Clermont, Insertion par l'activité économique, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> . Population répartie sur un tissu urbain discontinu avec des usages différents du territoire (agriculture, loisirs, tourisme, sylviculture, chasse, ...) et peu de valorisation des produits locaux par les acteurs touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> . Volonté des habitants de bénéficier d'une diversité d'offre commerciale . Politiques de Clermont Auvergne Métropole (PLUi, ceinture maraîchère, etc.) et dynamisme du PAT Grand Clermont/PNR Livradois Forez 	<ul style="list-style-type: none"> . Évolution du climat (disponibilités de l'herbe, ravageurs, etc.), notamment tensions sur la ressource en eau . Concurrence/dépendance de l'offre alimentaire issue des importations (y compris bétail)
<ul style="list-style-type: none"> . Fonctionnement du restaurant scolaire en régie, 400 repas / jour, 1 menu végétarien / semaine 	<ul style="list-style-type: none"> . Seuil d'approvisionnement en-deçà de la loi EGalim, équilibre entre les protéines végétales et animales 	<ul style="list-style-type: none"> . Coactivités entre les services du périscolaire et de la cuisine . Développer le fait maison . Structuration logistique des approvisionnements pour la restauration collective 	<ul style="list-style-type: none"> . Utilisation de protéines végétales issues de produits industriels transformés . Manque d'outil de suivi sur l'évolution de l'approvisionnement

Enjeux du territoire

- Valoriser le foncier à vocation agricole, notamment communal
- Concilier les différents usages avec les activités agricoles et valoriser le travail des agriculteurs
- Sécuriser les débouchés locaux des activités agricoles
- Encourager le développement de pratiques agricoles de Haute Valeur Environnementale
- Aider à la diversification de la production agricole locale, en particulier accueillir de nouvelles installations agricoles (maraîchères, fruitières, etc.)
- Contribuer au développement d'outils de transformation collectifs

- Permettre l'adéquation de l'offre commerciale et des services alimentaires pour tous les publics
- Tenir compte des recommandations du Programme National Nutrition Santé (PNNS), de la loi EGalim et de la cuisine faite-maison dans la composition des menus
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Favoriser la cohésion d'équipe par la transversalité des actions
- Sensibiliser/former les agents de restauration et de service
- Renforcer le suivi de l'approvisionnement

- Sensibiliser et développer des programmes pédagogiques avec les enfants et les parents
- Sensibiliser et impliquer l'ensemble des acteurs et habitants en incitant les échanges entre les villages
- Aider au développement des jardins potagers et des vergers
- Anticiper l'évolution du climat et favoriser la résilience territoriale (biodiversité, compostage, ressource en eau, etc.)

Fonctionnant de manière itérative et participative, le projet a été structuré en trois axes principaux cohérents avec les objectifs initiaux et les enjeux saillants du diagnostic. Chacun de ces axes se décompose en objectifs puis actions.

AXE 1 Développer les circuits-courts	AXE 2 Garantir une alimentation durable en restauration	AXE 3 Sensibiliser les publics aux enjeux de l'alimentation durable
Soutenir la production agricole locale	Optimiser la restauration scolaire	Sensibiliser les enfants et les adolescents
Faciliter les activités de transformation	Collaborer avec d'autres structures de la commune	Faire participer les habitants de Saint-Genès-Champanelle
Renforcer l'offre commerciale en produits locaux		

Axe 1 : Développer les circuits-courts

Nous constatons aujourd'hui un regain d'intérêt de la part des habitants, consommateurs et acteurs des filières agro-alimentaires de Saint Genès Champanelle (et du PAT du Grand Clermont et du PNR Livradois-Forez) en faveur des circuits courts. Au delà d'une réponse à leurs besoins, les enjeux quant au développement de ces circuits se situent également sur la sphère économique, sociale et environnementale. En effet, facteurs de durabilité et de vitalité du territoire, ils favorisent le maintien et le développement d'emplois en particulier agricoles, tout en sécurisant les productions locales de qualité et respectueuses de l'environnement, en plus d'assurer du lien social parmi les différentes formes de commercialisation existantes et émergentes.

Ainsi, la commune souhaite encourager le développement de filières courtes de proximité en sécurisant le foncier agricole (très attendu des agriculteurs champanellois) et en facilitant l'accueil de porteurs de projets agricoles, voir via des espaces-tests agricoles ou autres dispositifs d'aides pour mettre le pied à l'étrier.

L'enjeu est également de favoriser les débouchés locaux des productions vivrières, ce qui suppose également des actions sur les activités de transformation et conservation locale, la présence de l'INRAe sur la commune étant un atout important.

Enfin, il existe une attente forte des habitants sur la commercialisation des produits locaux, des actions en ce sens sont à construire, s'appuyant sur les commerces et associations existants.

Objectifs	Actions
1. Soutenir la production agricole locale	1. Sécuriser le foncier agricole
	2. Faciliter l'installation de porteurs de projets agricoles en circuits courts
	3. Collaborer sur la faisabilité de création d'une société mêlant public-privé liée aux activités agricoles
	4. Collaborer pour créer des espaces test agricoles
	5. Accompagner les actions collectives liées à l'agriculture sur la commune
	6. Accompagner des actions de production collective entre habitants au sein de jardins-potagers-vergers partagés
2. Faciliter les activités de transformation	7. Collaborer avec les acteurs des filières pour la mise en place d'ateliers de transformation
3. Renforcer l'offre commerciale en produits locaux	8. Pérenniser le marché de producteurs locaux organisé par les Paniers Champanellois
	9. Multiplier l'offre de vente locale de produits locaux et biologiques

Axe 2 : Garantir une alimentation durable en restauration

La restauration, en particulier collective, est l'un des maillons final du système alimentaire et représente un enjeu important dans notre transition agricole et alimentaire. À Saint Genès Champanelle, le nombre de repas préparés en régie s'élève à 400 repas par jour pour la cantine scolaire. Notre restauration collective peut en effet infléchir directement l'offre économique. Qui plus est, la politique nationale avec la loi pour « l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous », communément appelée loi EGAlim, vise justement à développer l'approvisionnement en produits durables ou de qualité dans le secteur de la restauration collective.

Ainsi, garantir une alimentation durable en restauration scolaire qui soit par la même occasion gustativement et nutritionnellement qualitative, est alors un axe conséquent, décliné par l'adoption d'un plan alimentaire durable et équilibré des menus, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'incitation au « bien-manger ».

Il convient également de travailler avec d'autres structures de la commune disposant et assurant un service de restauration auprès de différents publics (association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR), Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Temps Jeunes, Institut Médico-Éducatif (IME), INRAe).

Objectifs	Actions
4. Optimiser la restauration scolaire	10. Organiser le service à la cantine pour limiter le gaspillage
	11. Adopter un plan alimentaire durable et équilibré des menus à la cantine et favoriser le « bien manger »
5. Collaborer avec d'autres structures de la commune	12. Collaborer sur l'approvisionnement et les menus avec les autres structures de la commune

Axe 3 : Sensibiliser les publics aux enjeux de l'alimentation durable

L'impact des modes de production et des régimes alimentaires est prépondérant dans les émissions de Gaz à Effets de Serre en France. L'objectif réside alors à modifier les habitudes alimentaires, à favoriser des modes de productions et de transformations participatifs, coopératifs et respectueux de l'environnement, notamment de la ressource en eau et des sols, mais aussi à anticiper les évolutions du climat. La sensibilisation aux enjeux de l'alimentation durable est la clé de voûte pour y parvenir.

Les actions à entreprendre par la commune et les différents acteurs s'articulent autour des différents publics et des moments différents de la vie : enfants en temps scolaires ou périscolaires, famille et grand public, interactions entre habitants et avec les agriculteurs, bénéficiaires du CCAS, etc. Acquérir de bonnes habitudes alimentaires et encourager la production vivrière participeront également au développement des circuits courts, marchands ou non.

Objectifs	Actions
6. Sensibiliser les enfants et adolescents	13. Co-construire et mettre en œuvre des actions éducatives à l'« alimentation durable »
7. Faire participer les habitants de Saint-Genès-Champanelle	14. Organiser des actions citoyennes
	15. Favoriser des activités de transformation collectives avec les habitants

5. Le plan d'actions

Axe 1. Développer les circuits-courts
Objectif 1 : Soutenir la production agricole local
1. Sécuriser le foncier agricole
2. Faciliter l'installation de porteurs de projets agricoles en circuits courts
3. Collaborer sur la faisabilité de création d'une société mêlant public-privé liée aux activités agricoles
4. Collaborer pour créer des espaces test agricoles
5. Accompagner les actions collectives liées à l'agriculture sur la commune
6. Accompagner des actions de production collective entre habitants au sein de jardins-potagers-vergers partagés
Objectif 2 : Faciliter les activités de transformation
7. Collaborer avec les acteurs des filières pour la mise en place d'ateliers de transformation
Objectif 3 : Renforcer l'offre commerciale en produits locaux
8. Pérenniser le marché de producteurs locaux organisé par les Paniers Champanellois
9. Multiplier l'offre de vente locale de produits locaux et biologiques
Axe 2. Garantir une alimentation durable en restauration
Objectif 4 : Optimiser la restauration scolaire
10. Organiser le service à la cantine pour limiter le gaspillage
11. Adopter un plan alimentaire durable et équilibré des menus à la cantine et favoriser le « bien manger »
Objectif 5 : Collaborer avec d'autres structures sur la commune
12. Collaborer sur l'approvisionnement et les menus d'autres acteurs de la commune
Axe 3. Sensibiliser les publics aux enjeux de l'alimentation durable
Objectif 6 : Sensibiliser les enfants et adolescents
13. Co-construire et mettre en œuvre des actions éducatives à l'« alimentation durable »
Objectif 7 : Faire participer les habitants de Saint-Genès-Champanelle
14. Organiser des actions citoyennes
15. Favoriser des activités de transformation collectives avec les habitants

6. Fiches action

Court terme : 2021-2022-2023

Moyen terme : 2024-2025

Long terme : après 2025

Action 1 : Sécuriser le foncier agricole

<p>Prérequis Afin de s'assurer d'une bonne visibilité sur le foncier du territoire et des dynamiques qui s'y trouvent, il est essentiel que la commune ait réalisé une analyse du parcellaire communal disponible et qu'elle ait accès à l'outil Vigifoncier, en convention avec Clermont Auvergne Métropole</p>		<p>Priorité 1</p>	
<p>Description et objectif opérationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer une veille foncière pour favoriser des îlots agricoles de gestion cohérents (unité foncière pour des exploitations agricoles viables) en identifiant du parcellaire disponible (public ou privé), en favorisant la reprise de surfaces d'exploitants partant à la retraite et l'accueil de porteurs de projets diversifiés en culture vivrière - Analyser le potentiel agricole (valeur agronomique, accès à des équipements-bâtiments, à l'eau, etc.) du foncier disponible (en lien avec l'étude en cours de lancement du PAT Grand Clermont-PNR Livradois Forez) - Accompagner le remembrement ou le réaménagement foncier local pour favoriser les échanges locaux si nécessaire - Constituer, si nécessaire, une caisse de péréquation (pour ces échanges fonciers et l'installation) avec la définition d'un projet concret (voir action 3) - Zonage du PLUi cohérent avec l'activité agricole et la réglementation des boisements en cours de révision - Acquérir du foncier si nécessaire 			
<p>Responsable(s)</p>	<p>Animateur foncier agricole de Clermont Auvergne Métropole</p>	<p>Acteur(s) consulté(s)</p>	<p>Clermont Auvergne Métropole, CD 63, SAFER, CA 63, PNR des Volcans d'Auvergne, EPF SMAF, PAT Grand Clermont PNRLF, Terre de liens</p>
<p>Rôle de la commune</p>	<p>Pilote sur son territoire</p>	<p>Public(s) informé(s)</p>	<p>Agriculteurs et porteurs de projets</p>
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>Court terme</p>	<p>Moyen terme</p>	<p>Long terme</p>
	<p>Candidater aux Appels à Manifestation d'Intérêt du PAT</p>	<p>Zonage agricole du PLUi</p>	<p>X</p>
<p>Suivi & Évaluation</p>	<p>Indicateurs de réalisation : Zonage du parcellaire agricole sur la commune dans le PLUi Indicateurs de résultat : Nombres d'îlots agricoles confortés</p>		
<p>Bénéfices attendus</p>	<p>Connaissance et suivi du foncier Valorisation du foncier à vocation agricole Activités agricoles facilitées</p>		

Action 2 : Faciliter l'installation de porteurs de projets agricoles en circuits courts

Prérequis : Veille foncière (cf. action 1) voir l'existence d'espaces tests adaptés (cf. action 4) + action 7		Priorité 1	
Description et objectif opérationnel : Cette action vise à agir sur le foncier agricole et les acteurs agricoles pour accueillir de nouveaux agriculteurs en culture vivrière avec un cahier des charges pour des productions agricoles respectueuses de l'environnement et des ressources en eau, de préférence en agriculture biologique (AB). Il s'agit de mettre en relation des agriculteurs vers la retraite, des propriétaires et acteurs fonciers avec des porteurs de projets en culture vivrière (en s'appuyant, notamment, sur le Répertoire Départemental de l'Installation, animé par la CA 63). De plus, les modes de commercialisation en circuits-courts seront promus et soutenus notamment en lien avec les Paniers Champanellois et/ou la restauration scolaire. Un accompagnement des porteurs de projets de A à Z est indispensable, notamment autour de la nécessité d'équipements de transformation des productions agricoles.			
Responsable(s)	Animateur foncier Clermont Auvergne Métropole	Acteur(s) consulté(s)	Clermont Auvergne Métropole, CD 63, Bio 63, Chambre d'agriculture 63, PNR des Volcans d'Auvergne, Terre de Liens, îlots paysans, INRAe, SAFER, Temps Jeune
Rôle de la commune	Pilote sur son territoire	Public(s) informé(s)	Agriculteurs et porteurs de projets
Calendrier prévisionnel	Court terme		Moyen terme
	Accueil des porteurs de projets et mise en relation		X
Suivi & Évaluation	Indicateurs de réalisation : Diversité de productions agricoles sur la commune Indicateurs de résultat : Nombre de porteurs de projets installés		
Bénéfices attendus	Hausse de la diversité alimentaire locale Hausse du nombre d'acteurs économiques locaux Sécurisation des débouchés locaux Développement de pratiques agricoles à Haute Valeur Environnementale et /ou en agriculture biologique		

Action 3 : Collaborer sur la faisabilité de création d'une société mêlant public-privé liée aux activités agricoles

Prérequis Disposer de surfaces agricoles et/ou de locaux à mettre à disposition, jouer sur les complémentarités de terrains et d'altitudes avec la Limagne (changements climatiques, sécurisation des productions alimentaires) (cf. Actions 1, 2, 4)		Priorité 3	
Description et objectif opérationnel : <ul style="list-style-type: none"> - Analyser les différents statuts juridiques possibles : société publique locale (SPL) agricole, SCIC, etc. - Intégrer la possibilité d'une gestion/intervention d'une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE) - Analyser les besoins de la restauration collective locale pour adapter les cultures - S'appuyer sur l'analyse foncière et agricole des terrains disponibles et des porteurs de projets ou des agriculteurs proches de la retraite sans reprenneur pour constituer une caisse de péréquation de surfaces ou de bâtiments disponibles - Mettre en réseau des acteurs, en s'appuyant sur des voyages d'études et échanges avec d'autres expériences, ex. La Ceinture Verte 			
Responsable(s)	Chargé de mission Agriculture de Clermont Auvergne Métropole	Acteur(s) consulté(s)	Clermont Auvergne Métropole, Grand Clermont, Inserfac, CD 63, restaurations collectives, AUVABIO, SAFER, EPF SMAF
Rôle de la commune	Participation au COPIL en lien avec les besoins de la restauration scolaire et de l'éventuelle mise à disposition de terrains et/ou bâtiments	Public(s) informé(s)	Propriétaires fonciers, agriculteurs, porteurs de projets, investisseurs privés
Calendrier prévisionnel	Court terme	Moyen terme	Long terme
	Etude juridique et états des lieux Mise en réseau des acteurs	Mise en réseau des acteurs	X
Suivi & Évaluation	Indicateurs de réalisation : Nombre de réunions/ateliers de réflexion auxquels la commune a participé Indicateurs de résultat : Nombre de sites sur la commune en lien avec cet organisme/réseau		
Bénéfices attendus	Hausse de la diversité alimentaire locale Hausse du volume de produits locaux de qualité en restauration collective Sécurisation des débouchés locaux Accroissement de l'autonomie alimentaire territoriale		

Action 4 : Collaborer pour créer des espaces test agricoles

Prérequis Disposer de surfaces agricoles et/ou de locaux à mettre à disposition, jouer sur les complémentarités de terrains et d'altitudes avec la Limagne (changements climatiques, sécurisation des productions alimentaires) (cf. Actions 1, 2, 3, 4)		Priorité 3	
Description et objectif opérationnel : Le dispositif des espaces test agricoles permet à des porteurs de projets généralement non issus du milieu agricole ou rural, de s'essayer à l'activité agricole dans un cadre sécurisé pour envisager de s'installer durablement. Il existe des espaces tests permanents et des espaces tests temporaires qui peuvent se situer sur une partie d'une exploitation existante et faciliter, à terme, sa reprise. Ce type de dispositif (temporaire en particulier) sécurise ainsi le parcours d'installation voir la transmission. Certaines productions, au contraire (vergers), nécessite un temps long et des espaces tests permanents (par exemple, le 1er espace test français en vergers existe déjà sur Mont d'Arverne Communauté). Ce dispositif peut permettre de tester, adapter de nouvelles productions (protéines végétales par exemple, certaines variétés de pois étaient cultivées sur la commune de Saint Genès Champanelle) en lien avec les changements climatiques d'une part et en complémentarité avec la Limagne d'autre part. Il est donc important de travailler également à une mise en réseau de ces espaces tests agricoles. Un cahier des charges agri-environnemental devra y être établi.			
Responsable(s)	Chargé de mission Agriculture de Clermont Auvergne Métropole	Acteur(s) consulté(s)	Clermont Auvergne Métropole, îlots paysans, PAT Grand Clermont/PNRLF, Conseil Départemental, Chambre d'Agriculture, RENETA, SAFER, Terre de Liens, INRAe, Temps Jeune
Rôle de la commune	Participation au COPIL pour faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs sur la commune en culture vivrière	Public(s) informé(s)	Porteurs de projets et agriculteurs volontaires
Calendrier prévisionnel	Court terme	Moyen terme	Long terme
	X	X	
Suivi & Évaluation	Indicateurs de réalisation : Nombre de réunions/ateliers de réflexion auxquels la commune a participé Indicateurs de résultat : Disposer d'au moins un espace test agricole sur la commune		
Bénéfices attendus	Installation de nouveaux agriculteurs Hausse et diversification de la production agricole locale Développement de pratiques agricoles à Haute Valeur Environnementale et /ou en agriculture biologique		

Action 5 : Accompagner les actions collectives liées à l'agriculture sur la commune

Prérequis

Priorité 2

Description et objectif opérationnel :

Avec les différentes problématiques auxquelles font face les agriculteurs (conflits d'usage du territoire, pression foncière, disponibilité de l'herbe et de l'eau dans un contexte de réchauffement climatique, ravageurs, etc.), il s'agit de permettre l'émergence et l'accompagnement d'actions collectives souhaitées par les agriculteurs. Pour ce faire :

- Organiser une réunion annuelle avec les agriculteurs pour faire le point des attentes et besoins et des réponses apportées,
- Assurer l'animation pour mettre en relation les agriculteurs volontaires et les acteurs compétents sur les actions collectives souhaitées.

Responsable(s)	Élu.e à l'environnement et au développement durable (en charge de l'agriculture)	Acteur(s) consulté(s)	Agriculteurs, Bio 63, Chambre d'agriculture, CIVAM, PNR Volcans d'Auvergne, Auvergne Estives, INRAe	
Rôle de la commune	Animation	Public(s) informé(s)	Habitants	
Calendrier prévisionnel	Court terme	Moyen terme	Long terme	
	PALD, Campagnols terrestres	Plan pluriannuel territorial sur les estives du PNR des Volcans d'Auvergne		
Suivi & Évaluation	Indicateurs de réalisation : Taux de participation des acteurs Indicateurs de résultat : Nombre d'actions collectives déployées			
Bénéfices attendus	Valorisation du métier d'agriculteur Coopération entre agriculteurs Anticiper l'évolution du climat			

Axe 1 Développer les circuits-courts		Objectif 1 : Soutenir la production agricole locale	
Action 6 : Accompagner des actions de production collective entre habitants au sein de jardins-potagers-vergers partagés			
Prérequis Expérience du jardin partagé dans le cadre antérieur de l'Agenda 21			Priorité 2
Description et objectif opérationnel : Cette action vise à répondre à l'attente exprimée par les habitants volontaires pour des activités de production collective. Il s'agit de : <ul style="list-style-type: none"> - mettre à disposition des terrains communaux, - mettre en relation des habitants avec du terrain à disposition et des groupes d'habitants volontaires pour jardiner ensemble, - organiser des temps de partages, d'échanges, de pratiques ou d'outils, par exemple « comment être économe en eau dans mon jardin ? », « la taille des frênes têtards ». - rédiger une charte des jardins partagés sur les principes de l'agriculture biologique et économe en eau, engageant, dans la durée les habitants. 			
Responsable(s)	Élu.e à l'environnement et au développement durable	Acteur(s) consulté(s)	habitants volontaires, LPO, CPIE Clermont Dôme, Mission Haies, Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne, ...
Rôle de la commune	Animatrice	Public(s) informé(s)	Habitants
Calendrier prévisionnel	Court terme	Moyen terme	Long terme
	Charte Jardins partagés adoptée Création de jardins partagés Programme d'animations	X	X
Suivi & Évaluation	Indicateurs de réalisation : Nombre d'habitants/jardiniers concernés Indicateurs de résultat : Nombre de jardins partagés, nombre d'animations organisées		
Bénéfices attendus	Accroissement de l'autonomie alimentaire Sensibilisation à la production durable Création de liens sociaux		

Action 7 : Collaborer avec les acteurs de la filière pour la mise en place d'un atelier de transformation

Prérequis

Production locale de légumes/fruits, abattage local de la viande, et locaux à disposition

Priorité 2

Description et objectif opérationnel :

Un besoin d'atelier de transformation des carcasses abattues est indispensable à la valorisation locale de la viande produite, notamment pour la production de steaks hachés ou saucisses attendus par la restauration collective. Cette production permet également de valoriser des parties d'animaux moins consommés actuellement.

La production des fruits et légumes ne concordant pas forcément avec l'ouverture des écoles, un atelier de conservation des légumes / fruits est également une réponse nécessaire aux besoins de la restauration collective.

Pour ce faire, il est nécessaire de :

- Favoriser la mise en œuvre du projet d'atelier de découpe actuellement en réflexion en lien avec l'abattoir de l'INRAe et l'association Dôme Sancy Élevage, animée par la Chambre d'Agriculture.
- Favoriser l'installation d'une conserverie en lien avec l'étude sur les outils de transformation du PAT Grand Clermont/PNR Livradois-Forez.
- Intégrer la possibilité d'une gestion/intervention d'une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE)

L'intervention de la commune est de faciliter de tels projets en intégrant/sollicitant les agriculteurs, mettant en relation les différents acteurs, voir en participant à l'organisation/investissement et en assurant des débouchés aux productions alimentaires avec la restauration scolaire et/ou les habitants.

Responsable(s)	Acteurs des différentes filières	Acteur(s) consulté(s)	agriculteurs, association Dôme Sancy Élevage, CA 63, AUVABIO, INRAe, PAT Grand Clermont, CAM, INSERFAC, CD 63, etc.	
Rôle de la commune	Facilitateur	Public(s) informé(s)	consommateurs	
Calendrier prévisionnel	Court terme	Moyen terme	Long terme	
		X	X	
Suivi & Évaluation	<p>Indicateurs de réalisation : Nombre de réunions/ateliers de réflexion auxquels la commune a participé</p> <p>Indicateurs de résultat : Disposer d'un atelier de transformation sur le territoire de la commune</p>			
Bénéfices attendus	<p>Structuration des filières locales</p> <p>Sécurisation des débouchés locaux</p> <p>Facilitation du travail des agriculteurs</p> <p>Hausse de la diversité alimentaire locale</p> <p>Hausse du volume de produits locaux de qualité en restauration collective</p>			

Axe 1 Développer les circuits-courts		Objectif 3 : Renforcer l'offre commerciale en produits locaux	
Action 8 : Pérenniser le marché de producteurs locaux organisé par les Paniers Champanellois			
Prérequis Existence de l'association « Les Paniers Champanellois » Enquête sur les achats alimentaires des Champanellois exprimant leurs attentes pour compléter l'offre commerciale en produits locaux			Priorité 3
Description et objectif opérationnel : « Les paniers champanellois », association de type AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) compte près de 200 familles adhérentes sur la commune. Constatant que l'ouverture de sa distribution à tous les habitants de la commune lors de son Assemblée générale fonctionnait bien, l'association a testé la mise en place d'un marché estival en 2021. Cette action vise à : <ul style="list-style-type: none"> - Pérenniser le marché de producteurs locaux, - Développer le nombre de producteurs, - Etudier la possibilité de périodicité du marché et de disponibilité des producteurs. Les marchés pourront être organisés dans le cadre d'autres événements organisés par la commune.			
Responsable(s)	Les Paniers Champanellois	Acteur(s) consulté(s)	Bio63, producteurs
Rôle de la commune	Facilitatrice	Public(s) informé(s)	Habitants, consommateurs
Calendrier prévisionnel	Court terme	Moyen terme	Long terme
	23/07/21 : Test du 1er marché estival 1 marché/an	X	X
Suivi & Évaluation	Indicateurs de réalisation : Nombre de producteurs et de consommateurs présents Indicateurs de résultat : Nombre de marchés mis en place		
Bénéfices attendus	Sécurisation des débouchés locaux Hausse de la diversité alimentaire locale Création de liens sociaux		

Axe 1 Développer les circuits-courts		Objectif 3 : Renforcer l'offre commerciale en produits locaux		
Action 9 : Multiplier l'offre de vente locale de produits locaux et biologiques				
Prérequis Enquête sur les achats alimentaires des Champanellois exprimant leurs attentes pour compléter l'offre commerciale en produits locaux				Priorité 2
<p>Description et objectif opérationnel : Cette action vise à répondre à l'attente exprimée par les habitants de Saint Genès Champanelle pour le développement d'une plus grande diversité de produits alimentaires locaux et biologiques parmi les offres commerciales. La forme que prendra cette action de renforcement/développement de l'offre est à déterminer et construire avec les commerçants et les habitants.</p> <p>Pour ce faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étudier les différentes formes de vente locale, impliquant des citoyens, du territoire (PAT Grand Clermont / PNR Livradois Forez) et leur mode de fonctionnement, - Construire un projet correspondant aux attentes des habitants en collaboration avec les commerces existants (commerce fixe, itinérant, drive, etc.). 				
Responsable(s)	Élu.e à l'environnement et au développement durable	Acteur(s) consulté(s)	Commerçants, Comptoir de campagne, Coop des Dômes, groupe d'habitants volontaires, l'Alternateur, Loub'Épice, URSCOP, etc.	
Rôle de la commune	Animatrice	Public(s) informé(s)	Habitants	
Calendrier prévisionnel	Court terme	Moyen terme	Long terme	
	Étude sur les formes de vente de produits locaux	X	X	
Suivi & Évaluation	Indicateurs de réalisation : Nombre de participants aux réunions/ateliers organisés Indicateurs de résultat : Nombre de formes d'offre commerciale complémentaires			
Bénéfices attendus	Hausse de la diversité alimentaire locale Hausse éventuelle du nombre d'acteurs économiques locaux			

Action 10 : Organiser les services à la cantine pour limiter le gaspillage

Prérequis

Expérimentations menées en juin 2021 avec les agents des services périscolaires et de la restauration visant à déterminer un mode de distribution des repas plus économe en denrées alimentaires. Trois modes de service ont été testés (self, plat sur la table, et service habituel par les agents), couplés à des pesées du gaspillage alimentaire. => action 11

Priorité1

Description et objectif opérationnel :

Suite aux expérimentations menées en juin 2021 (sur trois classes de CM1/CM2 cause COVID), les modes de service ont pu être comparés. Plusieurs réajustements sont nécessaires pour réduire efficacement le gaspillage alimentaire, et ce à tous les niveaux (préparation et distribution). Cette action vise à faire coïncider les logiques organisationnelles des services de la restauration et du périscolaire, tout en promouvant le « bien manger ». Pour ce faire :

- Organiser la concertation avec les 2 services (périscolaire et restauration), analyser les tâches de chacun et redistribuer pour dégager des marges de manœuvre réciproques,
- Organiser de nouvelles expérimentations étendues sur l'ensemble des classes en particulier en élémentaire,
- Mettre en place des pesées périodiques du gaspillage alimentaire,
- Accompagner les changements à l'appui de formations/échanges/retour d'expériences, notamment entre pairs.

Cette action est indissociable de l'évolution du plan alimentaire durable et équilibré des menus de la cantine (cf. action 11).

Responsable(s)	Élu.e à l'enfance et aux affaires scolaires	Acteur(s) consulté(s)	Agents du service périscolaire et du service restauration	
Rôle de la commune	Pilote	Public(s) informé(s)	Élèves, parents d'élèves	
Calendrier prévisionnel	Court terme	Moyen terme		Long terme
	Expérimentations et aménagements de l'organisation Pesées	X		X
Suivi & Évaluation	Indicateurs de réalisation : Nombre d'agents concernés, modes d'expérimentations menées et effectifs des enfants concernés Indicateurs de résultat : Quantité des restes alimentaires (en kilo) mesurée sur 1 semaine/an			
Bénéfices attendus	Réduction du gaspillage alimentaire Économies générées Facilitation des tâches de travail Sensibilisation des parents et des enfants à la diminution des déchets alimentaires			

Action 11 : Adopter un plan alimentaire durable et équilibré des menus à la cantine et favoriser le « bien manger »

<p>Prérequis Liens avec Action 10 Accueil d'une stagiaire en BTS diététique en juin 2021 qui a travaillé sur l'équilibre alimentaire des menus. Construction d'un outil de suivi des approvisionnements</p>		<p>Priorité1</p>	
<p>Description et objectif opérationnel :</p> <p>Dans le respect de la loi EGalim et des recommandations du PNNS (Programme National Nutrition Santé), cette action vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - construire un plan alimentaire équilibré et adapté aux saisons en développant les menus végétariens et les quantités adaptées aux besoins des enfants, - à atteindre 100 % des approvisionnements en produits biologiques et/ou de qualité, locaux de préférence tout en maîtrisant le budget, - à favoriser la cuisine faite-maison pour garantir la qualité gustative des menus, - à organiser des réunions avec le service restauration scolaire pour identifier les besoins (matériels, formations, etc.) pour la mise en œuvre du plan. 			
Responsable(s)	Élu.e à l'enfance et aux affaires scolaires	Acteur(s) consulté(s)	Service restauration scolaire, BIO 63, CD 63, CAM
Rôle de la commune	Pilote	Public(s) informé(s)	Élèves, parents d'élèves, service périscolaire
Calendrier prévisionnel	Court terme	Moyen terme	Long terme
	plan alimentaire durable et équilibré des menus	100 % des approvisionnements en produits biologiques et/ou de qualité, locaux de préférence	X
Suivi & Évaluation	<p>Indicateurs de réalisation : Menus et matériel de cuisine en conformité avec le plan adopté Indicateurs de résultat : Taux d'approvisionnement de la cantine en produits durables</p>		
Bénéfices attendus	<p>Hausse du volume de produits de qualités et de proximité en restauration collective Maîtrise des coûts en lien avec la réduction du gaspillage alimentaire Sensibilisation des parents et des enfants au bien-manger</p>		

Action 12 : Collaborer sur l'approvisionnement et les menus avec d'autres structures de la commune

Prérequis Liens Actions 14 et 15		Priorité 3	
Description et objectif opérationnel :			
<p>Des prestations alimentaires sont proposées par l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aux publics concernés (personnes en difficultés, personnes à mobilité réduite, âgées, etc.).</p> <p>Temps Jeune souhaite développer la production de légumes et de fruits sur leur site de Theix, l'approvisionnement locale de leur restauration, et des actions pédagogiques sur l'alimentation et la cuisine. L'Institut Médico-Educatif (IME) sert quotidiennement environ 200 repas dans son centre de Theix.</p> <p>L'INRAe avec ses 400 agents sur le site de Saint Genès Champanelle, dispose également d'une prestation pour les repas.</p> <p>L'ensemble de ces structures a été rencontré et des actions communes possibles sont à préciser pour assurer l'accessibilité à une alimentation saine, de qualité et durable à tous les publics.</p> <p>Pour ce faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - construire et analyser une enquête des besoins alimentaires à mener par le CCAS, - Accompagner les habitudes alimentaires des usagers de l'ADMR par des actions de sensibilisation auprès des publics (cf. actions 14 et 15) et la formation des agents, - Etre partenaire du projet de Temps Jeunes, - Etudier les possibilités de coopération avec l'IME, - Solliciter les compétences de l'INRAe sur la diététique alimentaire (Cf. action 14). 			
Responsable(s)	Élu.es en charge des solidarités sociales et de l'enfance et des affaires scolaires	Acteur(s) consulté(s)	ADMR, ARSEPT, CCAS, Union des CCAS, Temps Jeunes, INRAe, IME, etc.
Rôle de la commune	Pilote	Public(s) informé(s)	Jeunes, habitants, personnels
Calendrier prévisionnel	Court terme	Moyen terme	Long terme
	enquête CCAS suivi du projet Temps jeunes	X	X
Suivi & Évaluation	Indicateurs de réalisation : nombre de personnes concernées Indicateurs de résultat : nombre de partenariats mis en place		
Bénéfices attendus	Amélioration de la qualité de l'alimentation pour tous les publics		

Action 13 : Co-construire et mettre en œuvre des actions éducatives à l'alimentation durable

Prérequis		Priorité 2	
<p>Description et objectif opérationnel : Une éducation et sensibilisation à ces enjeux permettra aux enfants d'acquérir de bonnes habitudes alimentaires et leur donner tous les outils nécessaires pour faire des choix alimentaires éclairés. Pour ce faire, en lien avec le PEdT et les projets pédagogiques (école, accueil de loisirs), organiser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des actions éducatives dans le cadre de l'accueil de loisirs du mercredi, - des actions avec le conseil municipal des enfants, - le partage des actions avec les parents. 			
Responsable(s)	Élu.e en charge de l'enfance et des affaires scolaires	Acteur(s) consulté(s)	Acteurs du PEDT, Anis étoilé, BIO 63, CD 63, CPIE, Temps Jeunes, ...
Rôle de la commune	Pilote	Public(s) informé(s)	Élèves, parents d'élèves, agents, enseignants
Calendrier prévisionnel	Court terme	Moyen terme	Long terme
Suivi & Évaluation	<p>Indicateurs de réalisation : Nombre d'enfants sensibilisés Indicateurs de résultat : Nombre d'animations mises en place</p>		
Bénéfices attendus	Modification des habitudes alimentaires		

Action 14 : Organiser des actions citoyennes

Prérequis Liens Actions 6, 8 et 9		Priorité 3	
<p>Description et objectif opérationnel : Cette action a pour objectif de sensibiliser les foyers à l'alimentation durable et au jardinage respectueux de l'environnement dans le but de leur permettre d'augmenter leur consommation alimentaire de produits biologiques, de saison et de proximité, et de parvenir à manger équilibré tout en maîtrisant leur budget. Le programme d'actions de sensibilisation est à construire avec l'appui du groupe d'habitants volontaires réuni une fois / trimestre, et selon un calendrier ou /et forum accessible à tous les habitants.</p> <p>Exemple d'actions possibles : défi « familles à alimentation positive », ciné-débat (festival alimentaire), journées « troc » de plants, graines, ateliers de taille de végétaux, conférences, évènement festif, journée portes ouvertes dans les fermes,....</p>			
Responsable(s)	Élu.e(s) en charge de l'environnement et du développement durable et de l'enfance et des affaires scolaires	Acteur(s) consulté(s)	Bio 63, Clermont Auvergne Métropole, Conseil Départemental 63, Anis étoilé, Paniers Champanellois, CPIE Clermont dôme ou autres prestataires éventuels, etc.
Rôle de la commune	Pilote	Public(s) informé(s)	Habitants
Calendrier prévisionnel	Court terme	Moyen terme	Long terme
	Planification	X	X
Suivi & Évaluation	<p>Indicateurs de réalisation : nombre d'habitants qui ont participé Indicateurs de résultat : Nombre d'événements réalisés</p>		
Bénéfices attendus	Modification des habitudes alimentaires Hausse des achats alimentaires en produits locaux, de qualité et saisonniers Valorisation du travail des agriculteurs		

Action 15 : Favoriser des activités collectives de transformation avec les habitants

Prérequis Liens Actions 6 et 14		Priorité 2	
<p>Description et objectif opérationnel : Cette action vise à répondre à l'attente exprimée par les habitants volontaires pour partager des activités collectives de transformation des fruits et légumes. Ces activités (ateliers, journées, d'échanges de savoir-faire, conférences, etc.) sont à organiser dans un cadre événementiel, propice à la convivialité, la sensibilisation, et moteur pour enclencher une dynamique citoyenne. Pour ce faire,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire et analyser une enquête distribuée aux habitants sur les habitudes au jardin, - Identifier les prestataires proposant des outils de transformation en location, - Rechercher des retours d'expérience sur d'autres territoires (notamment formes juridiques, règlements de fonctionnement, etc. en cas de groupements d'achats, etc.), - Mettre en place des ateliers de conservation (par exemple stérilisation, pressage de pommes/fruits en période de fortes récoltes) - Mettre en place des animations sur le jardinage et la cuisine. 			
Responsable(s)	Élu.e(s) en charge de l'environnement et du développement durable et de l'enfance et des affaires scolaires	Acteur(s) consulté(s)	groupe d'habitants volontaires, Anis étoilé, Paniers Champanellois, CPIE Clermont dôme, producteurs, etc.
Rôle de la commune	Pilote	Public(s) informé(s)	Habitants
Calendrier prévisionnel	Court terme	Moyen terme	Long terme
	Enquête Planification	X	X
Suivi & Évaluation	<p>Indicateurs de réalisation : Nombre d'habitants concernés Indicateurs de résultat : Nombre d'animations organisées</p>		
Bénéfices attendus	Sensibilisation à la production durable Accroissement de l'autonomie alimentaire Limitation du gaspillage alimentaire		